

des maladies utérines, à la fois affection générale, souvent diathésique, et affection locale, il faut, suivant les cas, suivant les causes, tantôt que les modificateurs généraux aient plus de part dans le traitement que les moyens locaux; tantôt que plus d'importance soit donnée au traitement local. Mais on ne trouve pas dans les auteurs d'indications bien précises des cas dans lesquels tel traitement doit tenir le premier rang; aussi la Société voulant attirer des travailleurs sur ce point de pratique, propose pour 1875 le sujet de concours suivant:

“ *Quelle part dans les maladies utérines revient au traitement général et au traitement local?* ”

Le Prix est une MÉDAILLE D'OR de 300 FRANCS, à décerner à la fin de l'année 1875.

Les Mémoires, écrits très lisiblement, en français ou en latin, doivent être adressés, *franc de port*, chez M. DOUAUD, Secrétaire général de la Société, Rue Notre-Dame, 73, jusqu'au 31 août 1875, limite de rigueur. Les Membres associés résidants de la Société ne peuvent point concourir. Les concurrents sont tenus de ne point se faire connaître; ils doivent désigner leur mémoire par une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, contenant leurs noms, leurs adresses ou celles de leurs correspondants. Si ces conditions ne sont pas remplies, leurs ouvrages seront exclus du concours.

*The Sanitarian.*—Nous accusons réception de la première livraison de la seconde année de cette excellente revue d'hygiène qui nous est arrivée considérablement agrandie et améliorée sous plusieurs rapports. Par un changement dans les caractères d'impression, ce journal donne maintenant, à chaque numéro, la valeur de vingt-six pages de plus qu'auparavant, sans augmentation du prix d'abonnement.

Nous offrons à notre confrère nos félicitations sur le succès qui semble couronner ses efforts.

PERSONNEL.—Nous apprenons que Mr. le Dr. Brosseau va se livrer exclusivement au traitement des maladies chirurgicales.

—:o:—  
**NAISSANCE.**

En cette ville le 1er Avril courant, la dame du Docteur Laramée, un fils.

—  
**DECES.**

A la Pointe-Claire, le 26 mars à l'âge de 5 ans, Marie-Louise, enfant de P. A. Valois, Ecr., M. D.